



MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION

Liberté
Égalité
Fraternité



Bien identifié-e, bien soigné-e !

Pour que vous puissiez retrouver vos documents de santé dans « **Mon espace santé** » et que nous puissions les transmettre à votre médecin dans votre « **DMP** », nous devons valider votre identité.

SANS INS



GARCIA Sarah-Lou
chez son médecin



HAMADI Sara-Lou
chez son kiné



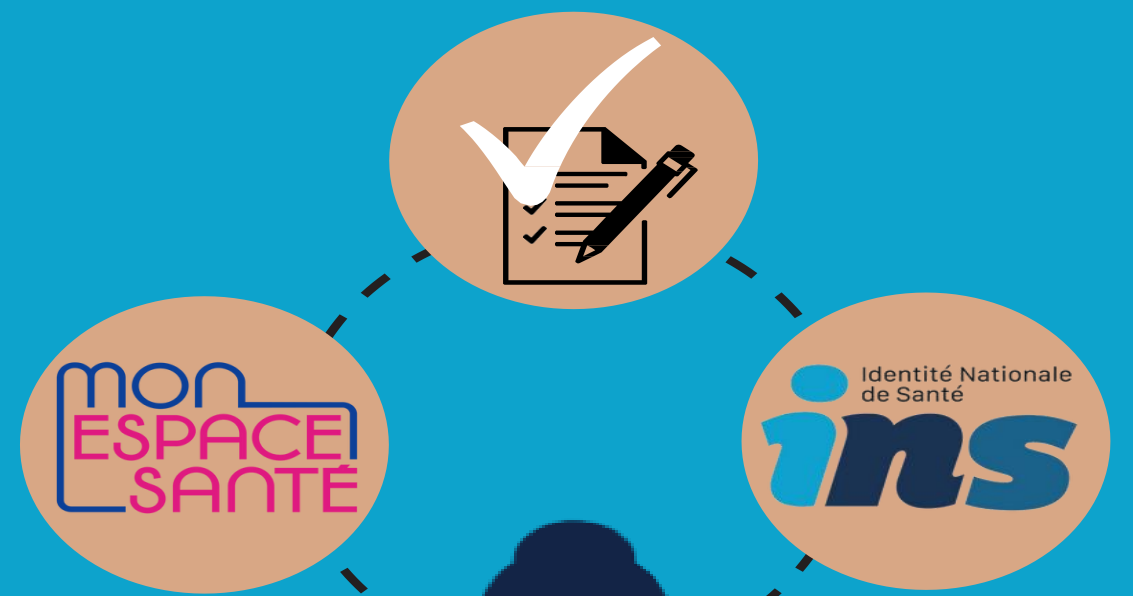
GARCIA HAMADI Sarah-Lou
dans son labo



GARCIA-HAMADI Sara Lou
chez son gynéco

Vous et votre médecin ne recevez pas vos résultats numériquement

AVEC INS



GARCIA Sarah-Lou
chez son médecin
chez son kiné
dans son labo
chez son gynéco

Vos documents de santé sont dans votre « DMP » et « Mon espace santé » et envoyés à votre médecin

Pour garantir que vos documents de santé correspondent bien à votre identité, une pièce d'identité est obligatoire.

Merci de préparer vos documents en attendant qu'une secrétaire vous appelle :

Une pièce d'identité à haut degré de confiance :

Carte d'identité, passeport, acte de naissance intégrale, ou titre de séjour



Votre carte vitale ou carte AME



Votre carte de mutuelle ou attestation CSS

